



NOTE D'INFORMATION ADHESION/LICENCE 2021/2022

Cher joueur, Chers Parents,

Pour cette saison 2021/2022, l'inscription club et l'enregistrement de la licence FFF se font **en ligne** par voie dématérialisée. Vous devez pour cela suivre ces étapes :

1^o ETAPE

INSCRIPTION CLUB POUR 2021.2022

I) CREATION DU COMPTE ADHERENT.

Créer un compte adhérent JOUEUR sur notre site internet www.associationnimesolympique.fr - onglet « accès privé » :

- a. Compte au nom du joueur impérativement (et **non au nom d'un des parents**)

! Identifiant obligatoire sous forme « NOM.PRENOM » du joueur.

- b. Après la création de votre compte, ce dernier sera opérationnel dans les 24 heures qui suivent. Ce laps de temps pour permettre à nos services de procéder à la vérification du compte et à son activation pour poursuivre votre inscription.

II) REMPLISSAGE DU FORMULAIRE ADHESION 2021/2022.

Une fois l'ouverture effective de votre compte validé par nos services, accédez à votre espace privé sur notre site internet pour enregistrer votre adhésion 2021.2022.

- a. Dans « bulletin d'adhésion » remplissez/complétez le formulaire et laissez-vous guider dans les étapes.
- b. Préparez les pièces complémentaires à apporter lors de la dernière étape de l'adhésion :
- Pièce d'identité officielle** (Carte National d'Identité, Passeport, Livret de famille le cas échéant).
 - Une photo d'identité.**
 - L'attestation d'assuré sécurité sociale.**

Ces documents vous sont demandés ou redemandés du fait de cette toute nouvelle procédure d'adhésion club dématérialisée.

III) La COTISATION 2021/2022 - via votre espace privé rubrique « Règlement de ma cotisation ».

Pour cette saison 2021/2022, **la cotisation s'élève à 250 €** (deux cent cinquante euros).

- a. Paiement par Carte Bancaire/Paypal via votre espace privé rubrique « Règlement ». **NOUVEAU !!!**
- b. Possibilité de payer en 2 ou 4 fois (2 x 125€ ou 4 x 62.50€) par chèque bancaire à remettre au secrétariat accompagné du document téléchargé dans la rubrique « Règlement ».
- c. Condition sine qua non pour la validation définitive de la licence par le secrétariat et la remise du bon des équipements par la suite.

IV) Votre ESPACE DOCUMENTATION (dans votre espace privé adhérent)

Vous trouverez ici tous types de documents nécessaires ; Des notices d'aide, des fichiers nécessaires à l'adhésion et à l'enregistrement de la Licence FFF, etc...

ETAPE SUIVANTE



La DEMANDE DE LICENCE DEMATERIALISEE : NOUVEAUTE pour certains !!!

IMPORTANT : Sur votre boîte mail, vous allez recevoir un courriel de la Fédération Française de Football (courriel : Licence F.F.F.- fff@contact.fff.eu) (le cas échéant, regardez dans vos spams ou courriers indésirables). Ouvrez-le et suivez les étapes décrites en cliquant sur les liens.

- **ETAPE 1 : Le CERTIFICAT MEDICAL pour enfant mineur.**

Suite à la parution du décret n° 2021-564 du 7 mai 2021, pour savoir si vous devez fournir ou pas un **certificat médical pour cette saison** répondez à l'auto-questionnaire médical de la F.F.F. présent dans votre « espace documentation » de votre espace privé club ou via le lien « le questionnaire » depuis le courriel F.F.F. puis :

- si uniquement des réponses NON alors cochez la case correspondante lors de votre saisie à l'étape 2 et pas de certificat médical à fournir.

- si au moins une réponse OUI alors cochez la case correspondante lors de la saisie du formulaire (étape 2) et un certificat médical doit être produit et joints lors de votre validation (Cf modèle certificat dans votre espace documentation club). Ici, possibilité de le transmettre directement au secrétariat qui se chargera de le transmettre à la FFF lors de sa validation.

- **ETAPE 2 : Le FORMULAIRE LICENCE F.F.F. :** (il est différent et dissocié de celui de votre espace privée adhérent club)

- Dans le même courriel F.F.F., cliquez sur le lien « Remplir le formulaire ».

Dans la page web qui s'ouvre toutes les informations du licencié apparaissent et doivent être vérifiées avant d'être validées. Laissez-vous guider ainsi par les différentes étapes qui apparaissent à l'écran.

- Prendre connaissance des conditions particulières d'assurances complémentaires. (Faire dérouler la notice d'assurance avec le curseur jusqu'à la dernière page) Vous pourrez la reconsulter au besoin via votre « espace documentation ».

- Si demandé, insérez/joignez les documents complémentaires (Photo d'identité, pièce d'identité, certificat médical, etc...) - Ici possibilité de les transmettre directement sous format papier ou numérisé au secrétariat qui se chargera de les joindre si vous préférez.

- **Signature électronique du joueur (ou des Parents si mineur)**

- Ensuite, après validation par le secrétariat, vous recevrez une attestation de licence FFF par mail. A conserver.

Ces démarches (1° et 2° étape) doivent être effectuées *au plus vite* et AU PLUS TARD LE 25 JUILLET 2021.

Nous restons à votre disposition au besoin d'aide pour ces étapes par mail à accueil@associationnimesolympique.fr (N'hésitez pas à laisser vos coordonnées téléphoniques)

Je compte sur vous - et je vous souhaite de bonnes vacances.

Damien JURADO, secrétaire.